

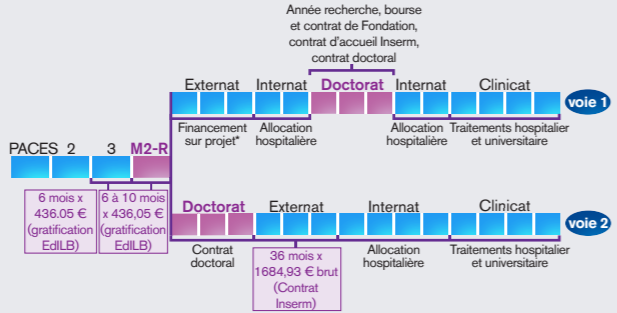
Grâce à la coopération et au soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, un financement est accordé :

- Pour la formation en laboratoire de recherche, pendant les six mois de stage d'initiation en 2^{ème} année de l'École, puis de six à dix mois en Master 2 recherche, à raison de 436,05 €/mois de stage (montant réévalué en fonction de l'évolution du plafond de la sécurité sociale) ;

- Si l'étudiant obtient sa thèse de sciences avant la 4^{ème} année d'études : une rémunération équivalente à celle de l'allocation doctorale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, soit 1684,93 € brut mensuel, est versée durant le 2^{ème} cycle clinique, entre la fin de la thèse de sciences et l'internat ;

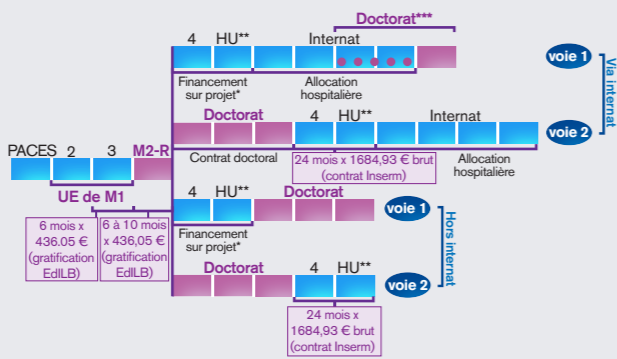
- Si l'étudiant reprend son 2^{ème} cycle clinique après le Master 2 : afin de garder un lien avec la recherche, dans la perspective de sa thèse de sciences, un soutien financier lui est accordé pour participer à des conférences, colloques, écoles d'été, stages en laboratoire en France ou à l'étranger. Le financement est accordé après avis du Conseil scientifique et pédagogique de l'École.

L'aide financière aux étudiants Soutien de la Fondation Bettencourt Schueller Médecine



*Sous condition de participation aux journées scientifiques de septembre et aux journées post-master. Participation à une activité de recherche à temps partiel dans un laboratoire, à des colloques, à des ateliers de formation et à des écoles d'été nationaux et internationaux.

L'aide financière aux étudiants Soutien de la Fondation Bettencourt Schueller Pharmacie



*Sous condition de participation aux journées scientifiques de septembre et aux journées post-master. Participation à une activité de recherche à temps partiel dans un laboratoire, à des colloques, des ateliers de formation et des écoles d'été nationaux et internationaux.

**HU : année hospitalo-universitaire
 ***Contrat doctoral, année recherche + contrat d'accueil Inserm
 ● ● ● ● : préparation du doctorat tout en assurant les responsabilités cliniques

Informations

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <http://www.inserm.fr> > rubrique Étudiants

Pour en savoir plus sur la Fondation Bettencourt Schueller, consultez le site : <http://www.fondationbs.org>

Inscriptions

Pour vous inscrire, retirez un dossier auprès du doyen de votre faculté ou téléchargez le dossier de candidature sur le site : <http://www.inserm.fr> > rubriques Étudiants > L'École de l'Inserm Liliane Bettencourt > Candidatures et résultats

Contacts utiles

Barro SOW - Chargée de l'École
 @ : barro.sow@inserm.fr
 Tél. : 01 44 23 67 51
 Fax : 01 44 23 67 32

Nathalie FRANÇOIS - Assistante de l'École
 @ : nathalie.francois@inserm.fr
 Tél. : 01 44 23 67 88
 Fax : 01 44 23 67 32

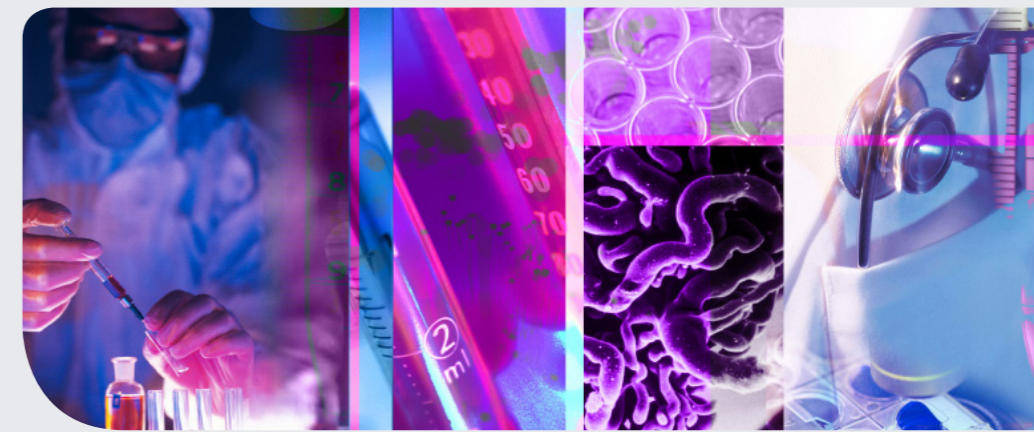


Département des ressources humaines
 Bureau des formations scientifiques et de soutien à la recherche
 101, rue de Tolbiac
 75654 Paris Cedex 13
 Tél. : 01 44 23 60 00
 Fax : 01 45 85 68 56
www.inserm.fr



FONDATION
 BETTENCOURT
 SCHUELLER

Vous êtes admis en 2^{ème} année de médecine ou de pharmacie ?



Vous voulez prendre part à une activité de recherche le plus tôt possible !

Rédaction : École de l'Inserm - Réalisation : Julie Arquès (DRH-MO) - Photos : © Inserm-Saïmedis © Gettyimages - Impression : Buriel Graphics - Avril 2013



La formation s'inscrit dans un double cursus dont le but est de permettre, dès l'internat et durant le clinicat, de participer, puis d'être responsable d'une activité de recherche clinique et/ou fondamentale.

Le cursus comporte deux étapes :

- Le Master 2 recherche avant la 4^{ème} année d'études ;
- La thèse de sciences selon les deux options décrites ci-après.

1^{ère} année de l'École (2^{ème} année d'études)

Formation théorique : les candidats admis suivent une formation de 14 jours lors de « l'école de février ». Aux 66 heures de cours théoriques (chimie, physique, mathématiques et biologie, analyse d'articles scientifiques) s'ajoutent 24 heures d'échanges avec les enseignants et six conférences scientifiques présentées par des chercheurs de renommée internationale. Le but des enseignements est de montrer comment l'outil scientifique permet d'interpréter des phénomènes complexes en biologie et en médecine et, dans ce dernier cas, de proposer des stratégies thérapeutiques.

La validation d'une Unité d'Enseignement (UE) de Master 1 au choix est obligatoire en 2^{ème} année d'études.

Un concours d'admission a lieu en juin. Celui-ci est préparé à partir des enseignements de « l'école de février » et d'un intense travail personnel sur des documents transmis deux mois avant les épreuves. L'évaluation privilégie la capacité des candidats à utiliser leurs connaissances dans l'esprit d'une démarche de recherche.

Les lauréats du concours sont admis en 2^{ème} année de l'École. Leur nombre est déterminé selon l'appréciation du jury. Une fois admis, chaque étudiant est suivi par l'équipe scientifique et pédagogique de l'École jusqu'à la fin de son internat avec la thèse de sciences validée.

2^{ème} année de l'École (3^{ème} année d'études)

Formation en laboratoire de recherche : elle implique la réalisation de six mois (ou deux fois trois mois) de stage d'initiation à la recherche à temps plein dans des laboratoires labellisés. Ces stages donnent lieu à des rapports de travail et à des évaluations par les responsables de l'encadrement. Pour l'inscription en Master 2, la validation d'une seconde UE de Master 1 est requise. Le choix de l'UE est conditionné par les éventuels pré-requis du Master 2.

3^{ème} année de l'École (Master 2 recherche)

Préparation du Master 2 recherche : l'étudiant a le choix du Master 2, y compris en dehors de son université. Il s'agit là de la première expérience d'un travail de recherche expérimentale en responsabilité. Le Master 2 nécessite une année d'interruption du cursus médical ou pharmaceutique.

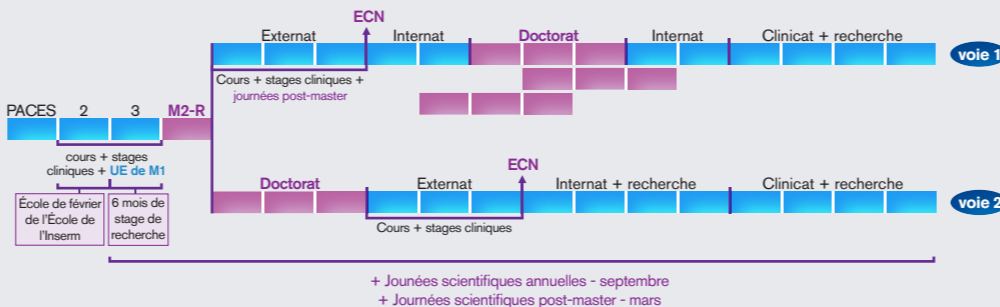
Après cette 1^{ère} étape, deux options sont possibles pour la préparation de la thèse de sciences

La thèse de sciences avant la formation clinique : elle est réalisée dans le laboratoire choisi par l'étudiant, dans le cadre d'une École doctorale qui attribue le contrat comportant une allocation de trois ans. Une fois docteur ès sciences, l'étudiant reprend son cursus médical ou pharmaceutique avec une perception différente de nombreux faits et démarches biologiques et médicaux. Il pourra prévoir un stage post-doctoral au moment le plus opportun pour le démarrage de son propre programme de recherche, si possible dès le clinicat.

La thèse de sciences pendant une interruption de l'internat : déjà titulaire du Master 2 recherche, l'étudiant peut aborder la préparation de sa thèse de sciences dès la 2^{ème} ou la 3^{ème} année d'internat. Après avoir choisi son laboratoire d'accueil, il peut postuler soit à un contrat dans le cadre d'une École doctorale, soit à un « contrat d'accueil Inserm » de deux ans après une année-recherche, soit à des financements de diverses fondations.

L'obtention du doctorat ès sciences est la 2^{ème} étape de la formation à la recherche du double cursus. Elle donne au jeune médecin-chercheur de multiples opportunités pour s'engager dans diverses carrières de recherche médicale.

Cursus de l'École de l'Inserm Liliane Bettencourt - Médecine



Cursus de l'École de l'Inserm Liliane Bettencourt - Pharmacie

